Communiqué de Presse
À Paris, le 15 novembre 2024

La Fédération des Aveugles de France lance un nouveau module de sensibilisation en partenariat avec l'Agefiph « ouvrir l'emploi aux personnes handicapées »

A l'occasion de la 28eme Semaine européenne pour l'emploi des personnes Handicapées, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, en partenariat avec l'Agefiph lance un dispositif de sensibilisation à la mobilité, à l'adaptation de l'environnement de travail d'un salarié déficient visuel.

L'enjeu est de favoriser l'accès ou le maintien à l'emploi pour des personnes déficientes visuelles.

Ainsi, 3 animations de mises en situation abordant le trajet domicile - lieu de travail, les déplacements sur le lieu de travail et enfin la responsabilité partagée sont proposées. Elles s'adressent à toutes les entreprises et salariés permettent de prendre la mesure des difficultés rencontrées par les personnes déficientes visuelles et malvoyantes tout au long de leur journée de travail.

Au-delà de l'adaptation des postes, les déplacements sur les lieux de travail, les modifications des espaces ou des zones difficiles d'accès et enfin les trajets domicile-travail sont des défis quotidiens ! Pourtant, des solutions existent.

Celles-ci peuvent être trouvées en faisant appel à des professionnels dédiés mais également par une approche concertée impliquant la médecine du travail et des organismes pluridisciplinaires.

Pour Bruno Gendron, président de la Fédération « L'accès à un emploi pour tous s'inscrit dans la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances. L'inclusion est l'affaire de tous et l'employabilité est un droit ! Les personnes déficientes visuelles et malvoyantes ont de nombreuses compétences à apporter aux entreprises. »

Fidèle à sa devise "La citoyenneté ça nous regarde !", la Fédération des Aveugles de France propose de nombreuses ressources permettant la sensibilisation et la formation pour les professionnels et les entreprises.

Contacts presse :
- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles. Présidée par

Bruno Gendron, auparavant Maître de conférences à l'université d'Orleans, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.
La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.